

Sept-Îles plus vert

Critères d'évaluation pour les résidences

Les critères d'évaluation suivants seront utilisés pour les maisons dont la façade et les côtés sont visibles de la rue. La cour arrière n'entre pas dans le jugement, même si elle est visible.

Propreté sur le terrain en façade et dans l'entrée 10 pts

Aires de circulation (piétonnière et automobile), rangement, entretien du bâtiment : Sable dans l'entrée, débris, herbe près du trottoir ou dans les fissures de l'asphalte, etc.

Les arbres, arbustes et/ou haies 15 pts

Santé, entretien, variété: Aspect du feuillage et des fleurs, taille naturelle ou abusive, branches mortes, bon choix d'emplacement.

Les plantes à fleurs et à feuillage 20 pts

Santé, entretien, variété: Aspect du feuillage, floraison pendant toute la saison, boîtes à fleurs, annuelles et vivaces.

La pelouse ou le couvre-sol 5 pts

Coupe, entretien, propreté et biodiversité (trèfle, thym, etc.).

Utilisation harmonieuse des divers matériaux inertes qui entrent dans l'aménagement paysager 5 pts

Béton, brique, bois, asphalte, gravier, pierre, contenants et objets décoratifs.

Efforts pour l'embellissement 10 pts

Quantité et variété des végétaux : En fonction de la superficie du terrain

Aménagement paysager 5 pts

Complet, incomplet ou partiel : comprend tous les éléments d'un aménagement (points 2, 3 et 4). Démarche et style et d'aménagement cohérents en fonction du terrain

Effet visuel d'ensemble 30 pts

Impression générale, équilibre et unité du style, sens des proportions, harmonie, mise en valeur de la maison, ambiance, accueil et finalement le coup de cœur du juge.

Sept-Îles plus vert

Critères d'évaluation pour les commerces

Les critères d'évaluation suivants seront utilisés pour les commerces, maisons d'enseignements, édifices publics, églises, industries et logements multiples.

Propreté	20 pts
Bâtisse, aires de circulation, rangement: État des lieux, ordre, trottoir, entretien de la bâtisse, etc	
Les fleurs annuelles et/ou vivaces et les couvre-sols	25 pts
Santé, entretien, variété: Qualité, quantité, diversité et répartition des végétaux. Présence d'un couvre-sol. Présence de boîtes à fleurs.	
Les arbres, arbustes et/ou haies	15 pts
Quantité et variété des végétaux : choix, qualité, diversité, maladie.	
Matériaux inertes	5 pts
Béton, brique, bois, asphalte, gravier, pierre, contenants et objets décoratifs.	
Efforts pour l'embellissement	5 pts
Quantité et variété des végétaux : En fonction de la superficie du terrain	
Aménagement paysager	5 pts
Complet, incomplet ou partiel : comprend tous les éléments d'un aménagement (points 2, 3 et 4). Démarche et style et d'aménagement cohérents en fonction du terrain	
Effet visuel d'ensemble	30 pts
Effet visuel de l'ensemble : beauté, harmonie, mise en valeur du bâtiment, ambiance, accueil, originalité de l'aménagement, matériaux inertes, effort pour l'embellissement.	